



Module "L'utilisation et l'aménagement de l'espace public à travers le patrimoine vert"

Présentation

Objectifs

Depuis 2012, la Licence professionnelle «Métiers Techniques des Collectivités Territoriales» (MTCT) mise en place par l'Université Rennes 2 en partenariat avec les quatre Centres de Gestion bretons a ouvert aux agents territoriaux l'accès de certaines unités d'enseignement à dominante technique, et notamment dans le domaine "utilisation et l'aménagement de l'espace public à travers le patrimoine vert".

Les + de la formation ?

En bref...

Les agents territoriaux qui auront suivi une ou plusieurs unités d'enseignement de la Licence Professionnelle MTCT recevront une attestation de présence en formation.

En résumé

Durée : 31 heures

Modalité d'enseignement

- * Formation continue



Programme

UE 8.3.1 – La définition du patrimoine vert et de ses fonctions (7 h - 2 modules) :

- La diversité des espaces : typologie des espaces verts, différents types d'espaces de nature.
- Les fonctions et l'évolution des différents espaces : espaces verts en milieu urbain et espaces de nature.

UE 8.3.2 – Les connaissances des milieux, des matériels nécessaires à la gestion et la prise en compte de la sécurité (7 h - 2 modules) :

- Les composantes des différents espaces : espaces verts en milieu urbain (sol, végétal, minéral, eau, circulation, clôture, mobilier, jeux, éclairage) et espaces de nature (herbacés ; arbustives ; arborés).
- Le choix et la sécurité des matériels, des matériaux et des produits à utiliser : espaces verts (petit et gros matériel, matériel à moteur thermique/électrique, habilitation des permis) et espaces de nature (utilisation d'animaux).

UE 8.3.3 – La conception, la création et l'aménagement des espaces – Normalisation commerciale des végétaux (3 h 30 - 1 module) :

- Le contexte historique : histoire des jardins et du lieu.
- La conception et la création des espaces : espaces verts et de nature (conserver la biodiversité).
- Le choix des espèces et la normalisation commerciale des végétaux.

UE 8.3.4 – Les différents modes de gestion des espaces verts : entretien et suivi du patrimoine vert (3 h 30 - 1 module) :

- La gestion des différents types d'espaces (outils de gestion) : gestion des espaces verts et de nature (plan de gestion, définition de la richesse des espaces, inventaire, modes opératoires de gestion pour chaque milieu des espaces).
- Les plannings d'intervention en fonction de la typologie des espaces.

UE 8.3.5 – La relation avec les acteurs du domaine public et la population – Partenariat avec les agriculteurs (3 h 30 - 1 module) :

- Les différents acteurs pour les espaces verts et de nature : usagers au sens général, public sur le site, acteurs institutionnels, administratifs et techniques, élus, partenariat avec les agriculteurs.
- Les moyens d'actions : actions réglementaires (pouvoir du maire, arrêtés préfectoraux), information, communication.

UE 8.3.6 – Le développement durable : engagement et application des collectivités locales, politiques publiques et achats publics (3 h 30 - 1 module) :

- La prise en compte du développement durable et engagement des collectivités,
- Les achats publics (définition des besoins, connaissances des règles et des différents types de marchés, estimation des besoins, objectifs d'un CCTG/CCTP, contenu du CCTP).

CAS PRATIQUES